



Il y a 100 ans à Crottet ...

C'était l'inauguration du Monument aux Morts

Le 31 octobre 1920 jour pour jour, le Maire de Crottet, Antoine GRANGER, grand-père de Lucien GRANGER qui fut lui aussi maire de la commune de 1983 à 2001, conviait la population à participer à la **cérémonie d'inauguration du Monument aux Morts** élevé à la mémoire des hommes de notre village morts trop jeunes pour la France pendant la guerre de 1914-1918.

Alors que la commune comptait 732 habitants en 1911, pas moins de 109 hommes de Crottet auront été engagés dans les combats, 23 n'en reviendront pas laissant nombre de veuves et d'orphelins, tandis que les autres resteront marqués à vie moralement et physiquement.

De 1920 à 1925, 36.000 monuments aux morts ont été édifiés. Ils venaient donner une réponse à la forte demande mémorielle des familles et au besoin de tout un peuple de rendre hommage à ses soldats morts pour la patrie.

A Crottet, c'est sur délibération du Conseil Municipal en date du 18 avril 1920 pour un montant de 7.000 Francs de l'époque (soit environ 7.000 Euros actuels) que la construction du monument est décidée et confiée aux Etablissements Devillard de Saint-Laurent/Saône. En 1922, la pose par M. Goy, ferronnier à Pont-de-Veyle, d'une grille métallique sur le pourtour vient conférer à l'ouvrage son aspect final tel que nous le connaissons aujourd'hui.

L'émotion des habitants en cette journée du 31 octobre 1920 a dû être à son comble avec la mise à

l'honneur de tous ces hommes tombés pour la France et qui furent d'abord, avant d'être des soldats, des fils, des maris, des pères, des voisins ...

Commune de Crottet (Ain)

INAUGURATION D'UN MONUMENT

Dimanche 31 Octobre 1920,



Aussi, un siècle plus tard, nous avons jugé qu'il était important d'associer l'anniversaire de cette inauguration à la **Commémoration du 11 novembre** et que cet anniversaire, en présence de plusieurs autorités, devait être **un moment partagé avec vous** autour de trois axes principaux :

Remise du nouveau drapeau des Anciens Combattants de Crottet,
Commémoration du centenaire du Monument aux Morts,
Commémoration traditionnelle du 11 novembre.

Avec le concours des élèves de CM1 et CM2 de notre école communale, cette cérémonie devait aussi être l'occasion de renouer avec une tradition solidaire.

En épinglant un bleuet, ceux-ci étaient chargés de recueillir des dons pour **l'Œuvre Nationale du Bleuet de France** qui travaille

à l'amélioration du quotidien d'anciens combattants, victimes de guerre ou d'attentats et à la mise en place d'actions mémorielles et pédagogiques.

La commémoration devait se terminer par la présentation sous le préau du groupe scolaire des panneaux réalisés à l'automne 2018 par Jean-Luc Verne et Georges Poncin à l'occasion du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et des carnets rédigés par Antony Gadiollet durant sa captivité.

Aujourd'hui, alors que tout est prêt et que nous nous apprêtons à vous adresser une invitation formelle, les nouvelles mesures liées à l'état d'urgence sanitaire nous conduisent à modifier très fortement le programme pour ne maintenir que la commémoration simplifiée du 11 novembre avec un nombre très limité de participants.

Nous le regrettons amèrement, mais c'est pour le bien de tous. Ce qui n'aura pas pu être fait en 2020 le sera en 2021. C'est le vœu le plus cher que nous formulons.

Dans l'attente de jours meilleurs, soyons prudents et appliquons très strictement les consignes sanitaires pour tenter d'endiguer la progression de la pandémie COVID-19. N'oublions pas non plus qu'en cette période inédite et si déstabilisante, citoyenneté et solidarité prennent tout leur sens.

Soyons attentifs aux personnes les plus vulnérables fragilisées par l'isolement.

Marie CURIE disait : « *Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.* » Faisons le souhait qu'un vaccin de l'Institut Pasteur soit bientôt disponible.

Très cordialement
Le maire, Jean-Philippe Lhôtélais



Sur demande de l'**INSEE** (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), **le prochain recensement de la population de Crottet se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021.**

C'est Georges Poncin, Conseiller Délégué, qui a pris en charge son organisation et le recrutement des quatre agents recenseurs qui se présenteront chez vous.

Le recensement, C'EST SÛR : vos informations personnelles sont protégées, qu'elles soient consignées sur le support papier remis par les agents recenseurs ou transmises directement par vos soins sur le site internet Le-recensement-et-moi.fr (accessible après dépôt par les agents recenseurs dans votre boîte aux lettres de la notice contenant vos identifiants de connexion).

A savoir : selon la loi du 7 juin 1951, vous devez répondre au questionnaire de recensement. La loi prévoit une amende en cas de refus.

Le recensement, C'EST IMPORTANT : grâce aux données collectées,

- L'Etat peut définir les politiques publiques nationales ;
- Les communes peuvent établir la contribution de l'Etat à leur budget (autrement dit le montant de la DGF : Dotation Globale de Fonctionnement), décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation, définir le nombre d'élus au conseil municipal ;
- Les entreprises peuvent définir leur stratégie de développement sur un territoire donné.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, tout en respectant les gestes barrières que l'on imagine encore en vigueur au moment du recensement.



Si vous n'avez pas encore entendu parler de l'application PanneauPocket, cette rubrique s'adresse à vous.

C'est un outil de communication que la mairie a mis à disposition de la population depuis le 14 août dernier. Il est destiné à tenir informés et à alerter les habitants, au jour le jour, en temps réel, où qu'ils se trouvent, sur des faits qui imposent une information rapide ou un rappel : alertes météo, coupures sur les réseaux, travaux sur la voirie, chiens ou chats perdus, évènements et manifestations ...

Accessible à tous gratuitement, l'application ne nécessite ni création de compte, ni enregistrement de données personnelles. **Aujourd'hui elle est disponible sur smartphone et sur tablette, très prochainement elle le sera aussi sur ordinateur.** Plus de personnes pourront en bénéficier.

Notons que les directeurs d'EPHAD utilisent PanneauPocket pour permettre à leurs pensionnaires de garder le lien avec leur commune d'origine.

En tant qu'enfants de personnes âgées non équipées, que nous résidions à Crottet ou non, pensons à télécharger l'application pour pouvoir ensuite alerter nos parents.

Avec la nouvelle période de confinement et le flot d'informations qui ne manquera pas de l'accompagner, PanneauPocket pourrait être d'une grande utilité.


 « Ma commune dans la poche »

EFS
 ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
 EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !
 1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !
 1 Accueil
 2 Entretien préalable au don
 3 Prélèvement 7 à 10 min.
 4 Pause A+
 3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.
 Globules rouges
 Plaquettes
 Plasma

DON DU SANG
 Salle Annexe de la Mairie
 à Pont-de-Veyle

Dernière date sur 2020
 Lundi 7 décembre
Calendrier 2021

- Lundi 1^{er} mars
- Lundi 17 mai
- Lundi 26 juillet
- Lundi 4 octobre
- Lundi 20 décembre



**Donner son sang,
 c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net





Don du Sang - Don du Sang
 Don du Sang - Don du Sang